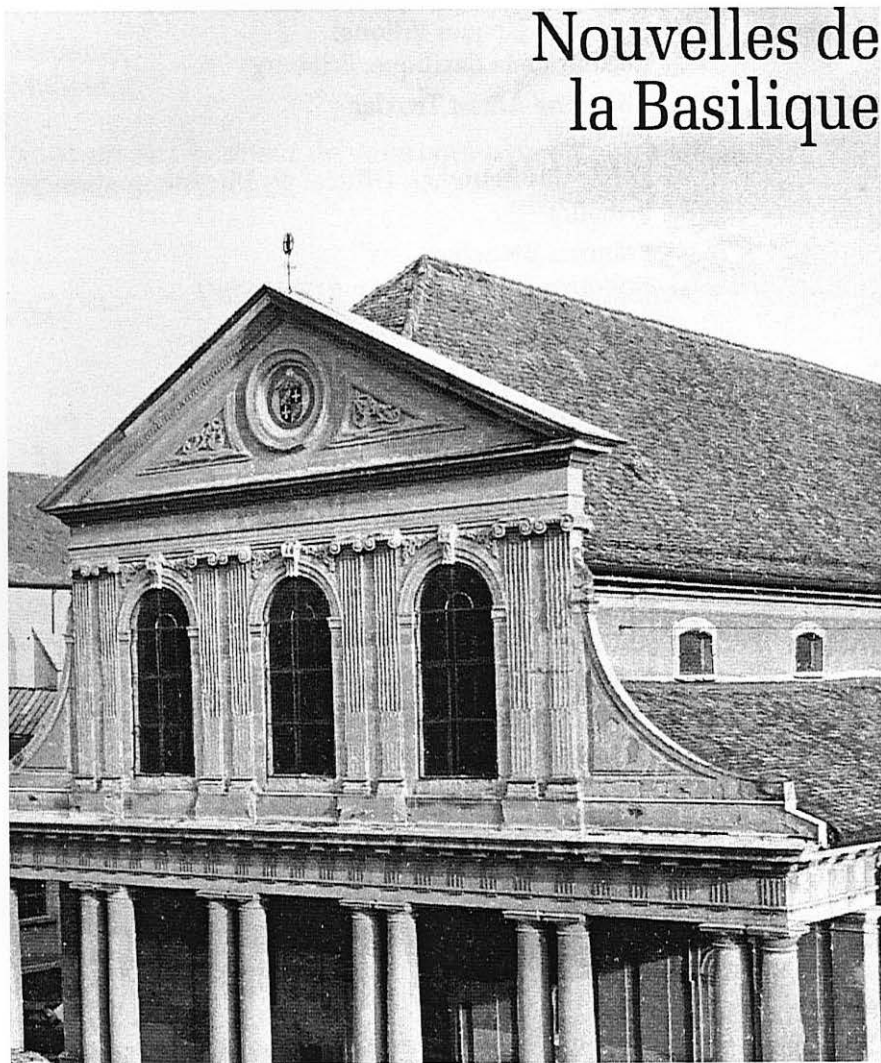


# NOTRE-DAME DE FRIBOURG

N° 29 – avril 2008

## Nouvelles de la Basilique



*Conseil de fondation  
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg*

- Président: Raphaël **Barras**  
Fribourg
- Trésorier: Hubert **Python**  
Fribourg
- Membres: Chanoine Jacques **Pillonel**  
Recteur de la Basilique, Fribourg
- Chanoine Anton **Troxler**  
Fribourg
- D<sup>r</sup> Nicolas **Betticher**, Official du Diocèse  
Fribourg
- François **Betticher**  
Fribourg
- Robert **Chappuis**  
Fribourg

*Comité de l'Association pour la restauration totale  
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg*

- Président: S.A.I.R. l'Archiduc Rudolf d'Autriche  
Torny-le-Grand
- Vice-président: D<sup>r</sup> Jean **Favre**  
Fribourg
- Trésorier: Antoine **Waeber**  
Fribourg
- Membres: Chanoine Jacques **Pillonel**  
Recteur de la Basilique, Fribourg
- Chanoine Anton **Troxler**  
Fribourg
- M<sup>e</sup> Jean **Bourgknecht**  
Fribourg
- André **Gutzwiller**  
Arlesheim

Adresse de l'Association:

Chanoine Jacques Pillonel, Cure de Saint-Nicolas, rue des Chanoines 3,  
CP 153, 1702 Fribourg. Tél. 026 347 10 40.

*Assemblée générale de l'Association  
pour la restauration totale  
de la Basilique Notre-Dame de Fribourg*

Madame,  
Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à notre assemblée générale qui aura lieu

VENDREDI 16 MAI 2008, à 18 heures,  
à la salle paroissiale de Saint-Nicolas,  
Grand-Rue 14, à Fribourg

L'ordre du jour de l'assemblée sera le suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juillet 2007
2. Rapport du président
3. Présentation des comptes de l'exercice 2007
4. Rapport du réviseur des comptes
5. Approbation des comptes et décharge au comité
6. Programme et perspectives 2008
7. Divers

*Le président,  
Archiduc Rudolf d'Autriche*

**ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION TOTALE  
DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE FRIBOURG**

**VEREINIGUNG FUER DIE TOTALRESTAURATION DER  
LIEBFRAUENBASILIKA VON FREIBURG**

<u>RAPPORT DES COMPTES AU 31.12.2007</u>				<u>COMPTES AU 31.12.2006</u>			
Pour la période du 01.01.2007 - 31.12.2007				Période du 01.1.2006 - 31.12.2006			
<u>COMPTE PERTES &amp; PROFITS</u>				<u>COMPTE PERTES &amp; PROFITS</u>			
DONS	Fr.	Fr.	44.980,00	Fr.	Fr.	46.570,50	
DONS SALAIRES	Fr.			Fr.			
Intérêts	Fr.	Fr.	56,70	Fr.	Fr.	76,15	
<b>TOTAL</b>	Fr.	Fr.	<b>46.036,70</b>	Fr.	Fr.	<b>46.646,65</b>	
<b>Sont à déduire:</b>							
J. FRAIS TEL + FAX	Fr.	42,90		Fr.	411,00		
J. FRAIS BANCAIRES	Fr.	695,25		Fr.	795,45		
J. FRAIS TAXES CCP	Fr.			Fr.	20,00		
J. FRAIS POUR ENV.	Fr.	785,40		Fr.	2.249,95		
J. FRAIS IMPRIMERIE	Fr.	3.751,95		Fr.	12.153,55		
J. VERS: A FONDATION	Fr.	Fr.	5.175,50	Fr.	Fr.	75.000,00	90.629,95
		5.175,50	Fr.	39.851,20	90.629,95	Fr.	-43.983,30
J. SALAIRES NET			Fr.	1.110,00		Fr.	660,00
J. CHARGES SOC.			Fr.	-72,70		Fr.	-363,25
<b>RESULTAT</b>		Fr.	<b>38.823,90</b>		Fr.	<b>-44.280,05</b>	
<b>BILAN</b>				<b>BILAN</b>			
ACTIF TRANSITOIRE	Fr.	-		Fr.	-		
CCP	Fr.	5.950,45		Fr.	7.499,25		
BANQUE CEVF	Fr.	50.795,34		Fr.	11.702,24		
BANQUE SAL.	Fr.	16,45	Fr.	Fr.	146,30		
IMPOT ANTICIPE	Fr.	107,85		Fr.	87,85		
PASSIF TRANSITOIRE			Fr.			Fr.	1.389,25
CAPITAL AU 01.01.2005	18.046,19						
RESULTAT EXERC.	38.823,90		Fr.	56.870,09		Fr.	18.046,19
<b>TOTAUX</b>		Fr.	<b>66.870,09</b>	Fr.	<b>56.870,09</b>	Fr.	19.435,44
						Fr.	19.435,44
Versé. totaux à la FONDATION au:		31.12.2007	1.616.000,00		31.12.2006	1.616.000,00	
Dons directs à la FONDATION au:		31.12.2007	4.056.029,50		31.12.2006	3.826.831,50	
<b>TOTAL</b>			<b>5.672.029,50</b>			<b>5.442.831,50</b>	

Président:

S.A.I.R. Archiduc d'Autriche  
Rudolf de Habsbourg-Lorraine  
1748 TORNAY-LE-GRAND

Recteur de la Basilique:

Chanoine, Jacques Pillonel  
Rue des Chanoines 3  
1700 FRIBOURG

Cassier:

Antoine Waeber  
Rte. de la Singine 1  
1700 FRIBOURG

# Qu'est-ce qu'une basilique?

## A propos de la Basilique Notre-Dame de Fribourg

Le mot de basilique vient du grec «basilikos», qui signifie «royal». Au point de vue liturgique, une église peut recevoir du Souverain Pontife le titre de basilique et à ce titre est attachée, entre autres privilèges honorifiques, la préséance sur toutes les autres églises, excepté la cathédrale. Les basiliques sont majeures ou mineures. Quatre seulement sont majeures, parce que seules elles étaient basiliques du temps des Romains. (*Réd.* A Rome il y a en outre depuis la fin du VII<sup>e</sup> siècle S. Lorenzo. Plus tard Benoît XIV donna ce titre aussi à S. Francesco à Assise et le Pape Pie X à S. Maria degli Angeli.)

La basilique romaine, sorte de forum couvert, consistait en général en une grande salle oblongue et rectangulaire, avec des bas-côtés séparés de la nef principale par des rangs de colonnes. Chaque extrémité se terminait par une abside semi-circulaire, où siégeait un tribunal. C'est là aussi que s'assemblaient les marchands, les banquiers, etc. Les basiliques chrétiennes s'inspirèrent de cette architecture.

Les quatre basiliques majeures sont les églises de Rome: Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Pierre et Saint-Paul hors les murs. (*Réd.* Ici on devrait citer en plus S. Lorenzo et S. Maria degli Angeli.) Le maître-autel de chacune d'elles est appelé *autel papal*, parce que seul le Pape peut y célébrer la messe. Toutes les autres basiliques sont mineures.

C'est lors des fêtes mariales qui ont eu lieu, à Fribourg, à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation des Congrégations de la Sainte Vierge, que S. S. Pie XI, par un bref apostolique du 18 mai 1932, a élevé l'église collégiale de Notre-Dame au rang de basilique mineure, en lui attribuant les privilèges et les honneurs qui accompagnent ce titre. Il s'agit là, certes, d'une haute faveur; car c'est toujours en raison de son éminente situation qu'une église reçoit ce titre.

En raison d'une faveur spéciale du Souverain Pontife, Pie IX donna ce titre à l'église de Lourdes; Mariastein, en Suisse, l'a reçu il y a quelques années, et comme il l'a été dit ci-dessus, Pie XI vient de l'attribuer à Notre-Dame de Fribourg. (*Réd.* Ici on doit ajouter les basiliques suivantes: 1956 l'église de la Sainte-Trinité à Berne, 1954 l'église Notre-Dame à Genève, 1967 l'ancienne église abbatiale de Saint-Ulrich et Sainte-Afre à Kreuzlingen, 1919 l'église conventuelle de la Maria del Sasso à Locarno,

1910 l'église cathédrale de Saint-Laurent à Lugano, 1952 l'église paroissiale du Sacré-Cœur à Lugano et dès cette année l'église Notre-Dame à Neuchâtel.)

C'est le jeudi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, fête patronale de l'église, que son Exc. Monseigneur Besson a inauguré, par un grand office pontifical, la basilique qui vient d'être restaurée par les soins de M. Cuony, de Fribourg. Après l'évangile, Monseigneur a béni les insignes et les a remis au Chanoine-recteur.

Nous tâcherons d'indiquer, dans ce court article, les insignes caractéristiques de la dignité dont elle a été gratifiée par le Pape.

Nous en possédons l'énumération dans la réponse que la Sacrée Congrégation des Rites adressa au Chapitre de Lucera, en Italie. La cathédrale de cette ville avait été élevée au même rang que Notre-Dame, par Grégoire XVI, en 1834; les chanoines, désireux de ne pas dépasser les droits qui leur étaient concédés, mais soucieux de n'en rien laisser tomber, demandèrent des précisions à Rome.

La question n'était pas simple à résoudre: on ne possédait rien de défini à ce sujet; chaque basilique de Rome, en effet, jouissait d'honneurs qui lui avaient été concédés à elle; cependant, certains d'entre eux leur étaient communs à toutes. On était, dès lors, en droit d'inférer qu'ils étaient l'apanage des basiliques. Il s'agissait du *conopeum*, du *tintinnabulum*, de la *cappa magna*, en hiver, et de la *cotta*, sur le rochet, en été. A cela viennent s'ajouter le droit de mettre les armoiries sur la porte de l'église et, pour le chapitre, le droit de la préséance sur tous les autres, celui de la cathédrale excepté.

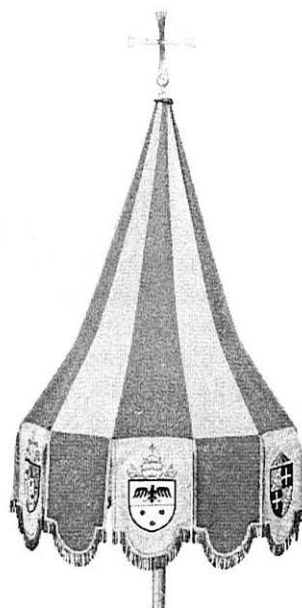
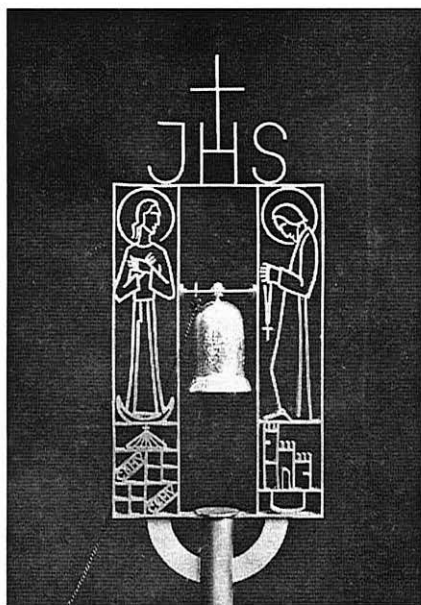
Quelques mots d'explication ne seront pas inutiles: le *conopeum* est une sorte d'ombrelle composée de bandes rouges et jaunes, couleurs qui, jusqu'à Pie VII, étaient celles de l'Eglise. Par là, il semble vouloir signifier en quelque sorte les relations plus étroites qui unissent la basilique mineure aux églises de Rome. On en trouve la reproduction dans les armes de l'église; il surmonte, en effet, les clefs croisées. Au sommet de la tige centrale, terminée par une boule, se trouvent une petite croix dorée et un ruban qui porte les armoiries de la basilique. Avec la croix, le *conopeum* précède le clergé dans les processions. A l'origine, il était très vraisemblablement destiné à abriter celui-ci en cas d'averses.

Le *tintinnabulum* est une clochette fixée à une monture dorée qui porte les armoiries de la basilique. A la procession, il est porté devant la croix et on le fait sonner. Son but est, selon un auteur, de rappeler aux fidèles la vénération due à la croix, ou, plus simplement, de leur demander le libre passage pour la procession.

La *cappa magna* nous est plus familière; c'est, dit *Liturgia*, «un manteau qui couvre tout le corps, entièrement fermé et à longue traîne; elle a un chaperon en hermine pour l'hiver, en soie rouge cramoisie (évêques) ou rouge écarlate (cardinaux) pour l'été, avec un retroussis sur le dos. Les chanoines des basiliques majeures et mineures ont le droit de la porter, mais avec la traîne roulée; de droit commun, ils ne revêtent que la cape d'hiver».

Ces différents insignes honorifiques serviront à fixer l'attention des fidèles sur l'éminente distinction accordée à l'église de Notre-Dame. Ils en seront, pour ainsi dire, les signes sensibles et la reconnaissance des Fribourgeois s'en ira au Souverain Pontife Pie XI, qui a bien voulu récompenser leur dévotion envers celle qu'ils invoquent comme Reine de l'Univers. Qu'ELLE daigne les garder dans la paix et la ferveur!

*L'Echo illustré*, 14 janvier 1933, n° 1, pp. 6-7.



A gauche: Tintinnabulum de 1932, par Meinrad Burch-Korrodi, de Lucerne, avec l'Immaculée Conception et saint Pierre Canisius, au-dessous du monogramme du Christ IHS. Aux armes du Pape Pie IX, de la Basilique Notre-Dame et de la Ville de Fribourg.

A droite: Ombrelle basilicale de 1932, aux armes du Pape Pie IX, de Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et de la Basilique Notre-Dame.

Crédit photographique: Service des biens culturels du canton de Fribourg.

Traduction du bref de S.S. Pie XI accordant à l'église de Notre-Dame de Fribourg le titre de basilique mineure:

## **Pius XI, Papa** *Ad perpetuum rei memoriam*

Notre vénérable Frère, l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Nous a informé qu'il existe à Fribourg, en Suisse, une très ancienne église, appelée Collégiale de Notre-Dame, où l'on conserve et vénère une statue de la Sainte Vierge qui a été solennellement couronnée, au nom et par mandat de Notre prédécesseur, le Pape Léon XIII. Dans cette même église, saint Pierre Canisius, confesseur et docteur de l'Eglise, a fondé les premières Congrégations mariales de la Suisse, qui ont contribué si efficacement à la préservation et à l'accroissement de la foi. A côté de ces Congrégations de la Sainte Vierge, d'autres associations pieuses, entre autres des unions d'artisans, ont été érigées dans cette église, qui, toutes, ont pieusement nourri la religion et la piété des fidèles, à tel point que, de ce sanctuaire, le culte de la Vierge, Mère de Dieu, et la dévotion envers elle se sont rapidement répandus dans toute la région.

C'est pour ces raisons que, à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de la fondation desdites Congrégations mariales, l'évêque du diocèse, agréant les suppliques du clergé et des fidèles, Nous a demandé instamment d'élever cette église de Notre-Dame à la dignité de basilique mineure.

Nous donc, heureux de vous répondre affirmativement à ces prières: après avoir discuté avec Notre cher fils, le cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Rites; de Notre propre volonté et toutes choses bien examinées; dans la plénitude de notre autorité apostolique, accordons par ces présentes lettres à l'église de Notre-Dame, à Fribourg, diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, le titre et le rang d'une basilique mineure, avec tous les privilèges et honneurs qui y sont attachés, nonobstant toutes choses contraires.

En donnant ces lettres, Nous déclarons, en outre, qu'elles doivent demeurer valides et efficaces; sortir pleinement tous leurs effets; profiter – maintenant et plus tard – à ceux en faveur de qui elles ont été données, et que tout ce qui pourrait être entrepris contre elles – par n'importe quelle autorité, sciemment ou non – serait nul ou non avvenu.

Donné à Rome, près de St-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 18 mai de l'année 1932, de Notre Pontificat la onzième.

*«† E. Card. Pacelli, secrétaire d'Etat»*

Publié dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* 66, 1933, pp. 193-195.



## Ce qui reste à réaliser

Au terme de la restauration totale de l'extérieur de la basilique, et grâce à votre générosité, la fondation a la satisfaction de n'avoir aucune dette.

### **Reste aujourd'hui à entreprendre la quatrième et dernière étape de la restauration, à savoir l'intérieur de la basilique.**

En effet, l'entier de la nef, de la tribune aux bas-côtés, ainsi que le chœur doivent être soigneusement restaurés, en tenant compte des objectifs et priorités dictés par la conservation du monument d'une part et par les exigences découlant de l'utilisation journalière du lieu pour les besoins du culte, d'autre part.

Afin d'optimiser le fonctionnement des nouvelles installations techniques, à savoir l'électricité et le système de chauffage et de ventilation, il est prévu une distribution de ces énergies sous les sols du sanctuaire. En effet, un chauffage de base par circulation d'eau en nattes posées sous les dallages en pierre naturelle des allées, assurera une température minimale. Un nouvel éclairage de l'intérieur de l'édifice mettra en valeur le monument et les œuvres d'art par des moyens techniques et économiques adaptés à chaque situation.

Après l'assainissement des sols, il sera nécessaire d'entreprendre la restauration des murs et des plafonds, tout particulièrement des nombreux décors d'ornements baroques en plâtre dont la dorure initiale sera restituée. Si la chapelle du Saint-Rosaire, située sous la tour, ne nécessitera que peu de travaux, le chœur et ses magnifiques stalles ainsi que les différentes fresques mobiliseront cependant longuement le savoir-faire et le génie des restaurateurs et artisans spécialistes. Finalement, une cure de jouvence des bancs et de la partie haute de la nef parachèvera les travaux de restauration de l'intérieur de l'édifice.

# 4 étape

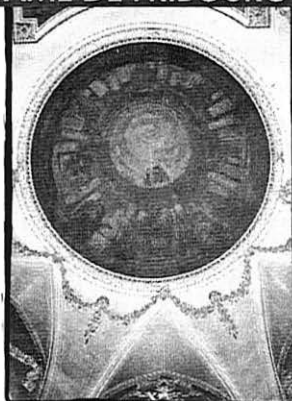
## RESTAURATION TOTALE DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE FRIBOURG

Restauration  
à réaliser  
Coût devisé: Fr. 2 830 000.-



Restauration  
intérieure  
du sanctuaire

ÉTAT ACTUEL



# RESTAURATION DE LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME DE FRIBOURG

4<sup>e</sup> étape: intérieur de la basilique

## Plan financier

Coût devisé 2 830 000.-

---

*Financé par*

Fonds propres 1 355 000.-

---

Subventions fédérale  
et cantonale estimées 700 000.-

---

Dons espérés 775 000.- 2 830 000.-

---

